



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campingbagatelle.com ainsi que toutes les ventes réalisées sur le camping même. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours, ainsi qu'à la suite d'une réservation dans l'e courriel de confirmation. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise (la TVA étant définie par l'état, si au cours de l'année elle est amenée à changer les prix de nos prestations pourront être modifiés en conséquence).

Tout participant se doit de régler une taxe de séjour ainsi qu'une éco-participation (la taxe de séjour est définie par la ville d'Avignon, en cas de changement de cette taxe au cours de l'année les prix de nos prestations pourront être modifiés en conséquence)

En réservant en ligne ou à l'arrivée sur place, il est possible de demander un emplacement précis. Nous ferons toujours notre possible pour satisfaire vos demandes, cependant, par souci d'organisation ou en cas d'incidents techniques qui soient hors de notre contrôle, il se peut que les places demandées deviennent indisponibles. Par conséquent, le choix des emplacements est non contractuel.

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée. La réservation ne devient effective pour les locatifs qu'après réception du montant total du séjour et des frais de réservation, et pour les emplacements après réception du montant des arrhes et des frais de réservation.

2.2 Inclus / Non-inclus

Pour les emplacements camping (hors tarif piéton/backpacker et stop accueil) : l'accès au camping (commerces, services et activités non payants), l'accès aux sanitaires, l'utilisation des services de vidange, remplissage et WC chimiques. Le tarif base comprend 2 personnes et un véhicule. Toute personne ou équipement supplémentaire est en supplément qui doit être signalé à l'arrivée sur le camping. Le branchement électrique est en supplément.

Pour les emplacements camping tarif piéton/backpacker : l'accès au camping (commerces, services et activités non payants), l'accès aux sanitaires. Le tarif base comprend 1 personne et une tente. Toute personne ou équipement supplémentaire est en supplément qui doit être signalé à l'arrivée sur le camping. Le branchement électrique est en supplément.

Pour les emplacements camping tarif stop accueil : l'accès au camping de 18h00 à 10h00 le lendemain matin (commerces, services et activités non payants), l'utilisation des services de vidange, remplissage et WC chimiques, un véhicule par emplacement. Le tarif base est de 2 personnes, pour une nuit uniquement. Le branchement électrique est en supplément. Aucun accès aux sanitaires (douches, toilettes, vaisselle...) n'est autorisé.

Pour les locations : l'accès au camping et au locatif loué, de 16h00 le jour de l'arrivée et jusqu'à 10h00 le jour du départ (commerces, services et activités non payants), l'accès aux sanitaires, un véhicule, le nombre de personnes prévu par le camping. Il est interdit de rajouter des participants dans les locations, au-delà du nombre de participants prévu. Le tarif base comprend le nombre de participants que prévoit la location. La consommation électrique n'est pas incluse : elle est facturée à la fin du séjour, au réel.

2.3 Modification de réservation

Pour des raisons d'organisation, aucune modification de réservation ne peut être acceptée. Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.4 Rétractation

Absence de délai de rétractation : Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, la vente de prestations de services d'hébergement n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 Modalités d'annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...). En cas d'annulation sans souscription à l'assurance annulation, aucun remboursement ne pourra être effectué, sans aucune exception.

Tarifs assurances : 8% du prix du séjour

<http://campez-couvert.com/conditions-generales-dassurances/>

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et départs

En camping : les arrivées s'effectuent à partir de 14h et jusqu'à 21h30, les départs s'effectuent entre 07h et 12h, n'importe quel jour de la semaine.

En location: les arrivées s'effectuent à partir de 16h et jusqu'à 20h00, les départs s'effectuent entre 07h et 10h, n'importe quel jour de la semaine.

Pour tout retard non signalé, l'emplacement ou le locatif devient disponible le lendemain de la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation, à midi. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et les règlements effectués resteront acquis à la direction du camping.

Toute libération de l'emplacement ou du locatif après l'heure définie entraîne la facturation d'un supplément. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

Les mineurs non accompagnés d'un représentant légal ne seront admis au camping (la réservation peut être annulée par le camping si, après une réservation faite en ligne, seulement des mineurs sans accompagnants se présentent au camping).

3.2 Les locatifs

Une caution de 300€ vous sera demandée 21 jours avant votre arrivée par courriel. Celle-ci devra être effectuée en ligne via la plateforme de notre partenaire Swikly. Sans caution, les clés ne pourront vous être remises. Il vous est possible de demander l'option ménage dès votre réservation ou le jour de votre arrivée pour 50€ de supplément.

Il est interdit de rajouter des participants dans les locations, au-delà du nombre de participant prévu.

Un relevé électrique sera effectué à l'arrivée ainsi qu'au départ de votre séjour dans nos locatifs. La consommation électrique vous sera ensuite facturée au réel. Une fiche d'inventaire vous sera remise à votre arrivée. Vous devez signaler tout dysfonctionnement dans les 24h suivant votre arrivée dans le locatif.

Les frais de remise en état, le matériel manquant ou détérioré, seront facturés. Si l'hébergement n'est pas laissé en parfait état (matériel ou ménage), des frais seront retenus sur la caution.

3.3 Animaux

Les animaux sont admis dans les emplacements (excepté les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie). Ils doivent être tenus en laisse et sous la surveillance de leur propriétaire. Leur carnet de vaccination doit être à jour. Les animaux sont interdits à l'intérieur des sanitaires ainsi que dans tous les commerces.

Les animaux ne sont pas admis dans les locations, sauf s'il s'agit d'animaux guide/d'assistance (document à l'appui). En cas de non-respect, la direction se réserve le droit d'interrompre le séjour sans remboursement.

3.4 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Il est interdit de brancher son véhicule électrique sur nos hébergements et emplacements. Un risque de surchauffe peut survenir pendant la charge (les assurances ne vous indemniseront pas en cas de branchement sur une prise non dédiée). Si nous vous surprenons à recharger votre voiture électrique sur nos branchements, la somme de 30€ vous sera facturée (150€ en cas de dégradation).

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 5 – Réclamations et médiation

Toute réclamation concernant une prestation du camping devra être adressée par courriel à campingbagatelle@gmail.com au plus tard 15 jours après la date de départ du séjour. Notre service de réception et nos responsables feront de leur mieux pour répondre à vos doléances dans les plus brefs délais. Si toutefois la réponse ne vous satisfait pas, ou dans le cas de l'absence de réponse dans un délais de 60 jours après l'envoi de votre courriel, le client peut saisir le médiateur :

CM2C

49 rue de Ponthieu

75 008 PARIS

Tel : 01 89 47 00 14

Site internet : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>

Mail : litiges@cm2c.net

Article 6 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce d'Avignon.

Article 7 – Protection de vos données

Les informations recueillies lors de votre réservation sont enregistrées via le logiciel CRM E-season de la société Septeo Hospitality. Les données collectées seront indispensables à la gestion administrative. Certaines de vos données peuvent être utilisées également dans le cadre de la promotion de nos établissements. Les données sont conservées pendant une durée de 5 ans. Vous pouvez à tout moment accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour toute demande, adressez-vous à nos services par courriel à campingbagatelle@gmail.com.